

## FICHE REPUBLIQUE TCHEQUE

MAJ 07/2024

### Documents

Pour le conducteur	Pour les passagers	Pour le véhicule
<ul style="list-style-type: none"> <li>- carte d'identité ;</li> <li>- permis de conduire catégorie D (DE si remorque) avec mention de la visite médicale et le code 95 ;</li> <li>- carte qualification conducteur (CQC)</li> <li>- chronotachygraphe, sorties imprimées de la journée en cours et les 28 jours précédents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- carte d'identité pour les ressortissants de l'U.E. ;</li> <li>- autres : contacter l'ambassade;</li> <li>- les enfants de moins de 12 ans, accompagnés de leurs parents : justificatif d'identité</li> <li>- les mineurs non accompagnés de leurs parents : carte d'identité ou passeport</li> <li>- les animaux domestiques: à partir du 1er octobre 2004, les chiens, chats et furets devront avoir leur passeport (délivré par le vétérinaire) pour voyager dans l'U.E.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- certificat d'immatriculation ;</li> <li>- copie de la licence communautaire ;</li> <li>- feuille de route U. E.</li> </ul>

### Divers

- Feux de croisement pendant la journée (toute l'année).
- A emporter : triangle de signalisation, trousse de secours, fusibles de recharge et lampes, crics, pneus de recharge, clés à pneus, extincteurs.
- Obligation de porter des gilets haute visibilité en cas de panne.

### Autorisations pour les services occasionnels

- Feuille de route U.E. [Carnet de Route CEE - FNTV SERVICES \(fntv-services.com\)](#)
- Copie de la licence communautaire

### Poids et dimensions

- Hauteur : 4m
- Largeur : 2,55m
- Longueur Autocar à 2 essieux : 13,50m\*
- Longueur Autocar à 3 essieux : 15m\*
- Poids max autorisé Autocar à 2 essieux : 18t

- Poids max autorisé Autocar à 3 essieux : 25t
- Poids par essieu simple/essieu tandem, avec une distance entre les essieux de moins de 2m : 10t/16t

\* longueur maximale qui ne doit pas être dépassée lors de la pose à l'arrière du véhicule d'accessoires tels que les porte-skis ou porte-bagages

## Assurances

Assurance RC obligatoire (carte verte) à compléter si nécessaire par une extension pour la remorque.

## Limitations de vitesse (km/h)

	En agglomération Routes ordinaires	Hors agglomération Routes ordinaires	Hors agglomération Routes à 4 voies (semi-autoroutes)	Hors agglomération Autoroutes
Autocars	50	80	90	130

- 50 mètres avant les passages à niveau vitesse maximale de 30 km/h, arrêt obligatoire.
- Lors de l'utilisation de chaînes à neige, la vitesse maximale autorisée du véhicule est de 50 km/h.

## Péages

Avant d'emprunter un tronçon à péage (= autoroutes et routes de première catégorie) les véhicules de plus de 3,5 t doivent être enregistrés dans le système de péage électronique. Le boîtier électronique « premid » est disponible dans les points de contacts à l'enseigne MYTO CZ/PREMID. Une caution doit être payée et le boîtier « premid » installé à bord du véhicule.

### Deux possibilités de paiement existent :

- une procédure de prépaiement avec un montant crédité sur l'appareil ;
- une procédure de post-paiement par le biais d'un contrat conclu entre l'opérateur et la société gestionnaire du système.

En général, l'utilisation des autoroutes et des voies rapides ainsi que de certaines routes de 1ère classe est soumise à une redevance.

Aperçu des routes à péage [ici](#).

Plus d'informations sur le site : <https://mytocz.eu/en/charged-vehicles/vehicles-subject-to-toll-payment>

Inscription [ici](#)

## Tarif de péage au 1 mars 2024

La République Tchèque intègre la classe d'émission de CO2 dans le système de péage :

CO2 1 Tarif le plus élevé

CO2 5 Tarif le plus bas

Les véhicules immatriculés avant le 1juillet 2019 et tous les véhicules de catégories M2 et M3 (autocars et autobus) seront classés CO2 1 ([Introduction of the CO2 emission component | Web Portal of the Electronic Toll System in the Czech Republic \(mytocz.eu\)](#)).

## Calculateur de péages

## **Taxes**

Aucune taxe n'est perçue sur les autocars étrangers circulant en République tchèque.

## **TVA**

Selon la loi n° 235/2004 sur la taxe à la valeur ajoutée qui est entrée en vigueur le 1er mai 2004, le transport occasionnel de personnes effectué par des autocars immatriculés à l'étranger n'est plus soumis à la TVA sur le territoire de la République tchèque.

Conformément à la loi, **la langue tchèque est la langue de procédure** pour les déclarations écrites et les audiences orales.

De plus, tous les formulaires fiscaux anglais ne sont que des modèles pour remplir les formulaires valides en langue tchèque conformément à la loi. Tous les formulaires fiscaux nécessaires (formulaire d'inscription, formulaire de déclaration de TVA, déclaration de contrôle de la TVA, état récapitulatif) sont disponibles sur <http://www.financnisprava.cz/en/tax-forms>.

Les informations sur les soumissions obligatoires d'e-Tax (e-filings), le portail fiscal (où vous pouvez soumettre toutes les soumissions obligatoires d'e-Tax), les conditions juridiques et techniques pour les déclarations électroniques et la communication avec l'administration fiscale tchèque (Finanční správa), se trouvent sur le site Internet de l'Administration fiscale tchèque <http://www.financnisprava.cz/en/> ou <http://www.financnisprava.cz/cs/dane-elektronicky> (en langue tchèque).

Vous y trouverez également les coordonnées complètes du bureau des impôts compétent (Office des impôts de la région de Moravie-Silésie - notre bureau) pour gérer les obligations de TVA des contribuables qui n'ont pas leur siège social ou leur établissement stable en République tchèque.

Les coordonnées de ce bureau des impôts sont les suivantes :

- Address: Finanční úřad pro Moravskoslezský kraj (Tax Office for the Moravian-Silesian Region), Územní pracoviště Ostrava I (Territorial branch Ostrava I), Jurečkova 940/2, 700 39 Ostrava  
E-mail: [podatelna2001@fs.mfcr.cz](mailto:podatelna2001@fs.mfcr.cz)  
ID data box: qbrn6nx

Bank account: 705-77621761/0710 or for payments from abroad: IBAN CZ02 0710 0007 0500 7762 1761

**Tous les formulaires de TVA (y compris le formulaire numéro 25 5111 - modèle n° 8) doivent être soumis légalement uniquement par voie électronique (e-filing).**

La récupération de la TVA sur les services en République tchèque (principalement gasoil) est possible :

1. via l'application « Dépôt électronique pour la gestion financière » (ci-après « l'application OEB »)  
Administration financière de la République tchèque <https://adisspr.mfcr.cz/pmd/home> pour une soumission électronique. Les contrôles de l'OEB empêchent les soumissions avec une structure et un format incorrects.
2. via la boîte de données,
3. via la case d'information fiscale, seulement si votre message de données n'a pas été fourni avec une signature électronique reconnue.

#### **Interdictions de circulation**

[https://www.europe-camions.com/news/interdiction-circuler/tcheque\\_republique-cz](https://www.europe-camions.com/news/interdiction-circuler/tcheque_republique-cz)

Appels d'urgence : Le numéro d'urgence européen (gratuit partout en Europe) est le **112**.

#### **Zones à faibles émissions (Nízkoemisní zóna)**

##### Prague

La ville a mis en place des restrictions de circulation dans le centre-ville. Il ne s'agit pas exactement d'une ZFE car la zone restreint les véhicules en fonction de leurs émissions mais également de leur poids. Les véhicules dans la zone de plus de 3,5 tonnes, 6 tonnes et pour l'arrivée des bus aux hôtels doivent répondre à la norme d'émission EURO 4 et supérieure, à partir du 1er juillet 2022.

Voici le cadre national des zones à faibles émissions.

Il comprend des autocollants pour LEZ. Plus d'informations : <https://fr.urbanaccessregulations.eu/countries-mainmenu-147/czech-republic-mainmenu-448/praha-prague-permit>

classe d'émissions	1	2	3	4
<b>Autocollants</b>	pas d'autocollant			
<b>Exigence pour véhicules à moteur diesel</b>	Euro 1 ou pire	Euro 2	Euro 3	Euro 4, Euro 5, Euro 6
<b>Exigence pour véhicules à essence</b>	pré-Euro 1			Euro 1 ou mieux

Zone accessible avec une autorisation. Délivrée uniquement aux véhicules aux normes Euro IV (Euro VI au 01/01/2022). Ces permis sont délivrés dans les hôtels du centre-ville ou sur demande spécifique adressée pour la zone concernée à :

- (Zone) Mrs Marie Kyznarova – Jungmannova 35/29, Prague 1 – číslo dveří 162 Tel : + 420 236 004 486 – Fax : + 420 236 007 040
- (Hôtels) Mrs Linda Šimková - Jungmannova 35/29, Prague 1 - číslo dveří 164 Tél : + 420 236 004 377

Il y a deux types de permis : permis courte durée valable jusqu'à 3 jours et un permis de longue durée valable un an.

La demande de permis peut être effectuée sur papier libre. Les mentions et les documents à produire sont repris sur le site : [Prague \(Prague\) - Entraîneurs \(urbanaccessregulations.eu\)](https://Prague (Prague) - Entraîneurs (urbanaccessregulations.eu))

**Attention, il est recommandé par la République Tchèque de contacter les hôtels en amont pour qu'ils vous assistent dans les démarches.**

## COVID-19

Il est conseillé de consulter le site Internet de France Diplomatie pour avoir des informations actualisées sur les conditions de voyage en République Tchèque :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/republique-tcheque/#>